



Le tome XVI de l'*Histoire de la langue française*

COMMUNICATION DE GERALD ANTOINE

A LA SEANCE MENSUELLE DU 13 JANVIER 2001

Le livre que j'ai l'honneur de vous présenter peut être lu de deux manières : ou bien comme un ouvrage qui se suffit à lui-même (disons : un Tableau du français à travers le dernier demi-siècle) ; ou bien comme le seizième et dernier tome de l'*Histoire de la langue française* naguère conçue et conduite, presque quarante ans durant, par Ferdinand Brunot.

C'est cette seconde lecture que je vous propose aujourd'hui. Permettez-moi donc d'évoquer d'abord, fût-ce en quelques mots, l'histoire de cette *Histoire de la langue* jusqu'à la venue au jour des pages que voici.

Il y a juste un siècle, en 1901, Ferdinand Brunot prenait possession de la chaire d'Histoire de la langue française créée pour lui en Sorbonne. Dans le même temps il s'attelait à l'œuvre monumentale dont le premier tome — *De l'époque latine à la Renaissance* — allait paraître chez Armand Colin en 1905.

La préface annonce : « Cet ouvrage comprendra au moins trois volumes et conduira le lecteur jusqu'en 1900. » Par le fait, Brunot, mort en 1938, ne conduira son lecteur que jusqu'en 1815, à travers onze tomes comprenant un total de vingt volumes (dont quatre posthumes).

Ces quatre volumes tardifs, signés F. Brunot, sont les suivants. D'abord les deux parties du Tome X : *La langue classique dans la tourmente* : 1. Contact avec la langue populaire et la langue parlée [sous la Révolution] ; 2. Le retour à l'ordre et à la discipline [sous le Consulat et l'Empire]. Ensuite les deux parties du Tome XI :

Le français au dehors sous la Révolution, le Consulat et l'Empire : 1. Sous la Révolution ; 2. Sous le Consulat et l'Empire.

Vous trouvez là, illustré de la manière la plus nette, pour la période 1789-1815 (juste un quart de siècle), le partage entre histoire *interne* et histoire *externe* de la langue.

Il eut le temps de confier à son successeur, Charles Bruneau, le soin de poursuivre. Celui-ci, de 1938 à 1954, surchargé de besognes, interrompu par la guerre (il entra dans la Résistance), n'eut que le loisir de composer trois volumes (dont un posthume), prolongeant l'histoire de la langue, avant tout littéraire, jusqu'aux années 1880.

Il appartenait à celui qui vous parle, successeur de Ch. Bruneau, de prendre à son tour le relais. Aux environs de 1960 les héritiers d'Armand Colin me proposèrent une triple tâche, à réaliser en équipe : 1° préparer une nouvelle édition des tomes parus du vivant des deux premiers auteurs, sans modifier en rien leur teneur, en les complétant seulement par une bibliographie tenue à jour ; 2° mettre au net et publier les volumes laissés en manuscrit par Brunot puis Bruneau ; 3° poursuivre l'entreprise jusqu'à l'époque contemporaine.

Les deux premières besognes furent menées sans trop d'encombres. La troisième, consistant à décrire l'évolution de notre idiome de 1880 jusqu'au crépuscule du vingtième siècle, posa beaucoup plus de problèmes. La grammaire historique était passée de mode durant la décennie 1960-1970 les écoles nouvelles, cédant à la fascination du structuralisme, s'intéressaient plus aux *états* de la langue qu'à ses *changements*. Que devions-nous, que pouvions-nous faire ? Une « table ronde », tenue en mars 1975 et réunissant des chercheurs de toutes tendances, apporta une réponse en deux temps. À échéance lointaine, il conviendra de mettre en chantier une nouvelle *Histoire de la langue* prenant en compte les données de la linguistique moderne encline à privilégier le discontinu sur le continu. Mais, sans plus attendre, dans un souci de pragmatisme efficace, pourquoi ne pas prolonger l'entreprise de Brunot jusqu'à l'horizon du troisième millénaire, les auteurs gardant présente à l'esprit une double règle de fidélité : d'une part, à l'inspiration généreuse du premier maître d'œuvre et, si possible, à l'entraînante limpidité de son style ; d'autre part aux exigences fondamentales des linguistes actuels — tant il est vrai que Brunot, novateur déterminé en son temps, le serait encore du nôtre.

Une équipe se mit au travail sous la direction de Robert Martin et de votre serviteur. L'objectif immédiat était de rédiger un premier volume supplémentaire, consacré à la période 1880-1914. Cela demanda trois années. Hélas ! au terme une déconvenue nous attendait, l'éditeur, déconcerté devant la vague encore puissante du structuralisme et du congédiement de l'histoire, du même coup trop peu sensible au retour vers les sciences du vivant et de l'évolution qui pourtant s'annonçait, crut devoir lâcher prise.

C'est alors qu'un miracle se produisit. Il porte deux signatures ; Éditions du CNRS ; Hubert Curien. Pourquoi taire ici une heureuse rencontre : Vosgien comme F. Brunot et comme son lointain successeur, H. Curien, devenu ministre de la recherche, comprit l'intérêt national du projet et ouvrit les crédits nécessaires à sa réalisation. Le volume de *l'Histoire de la langue française 1880-1914* peut ainsi paraître en 1985. Dix ans plus tard vint le tour du suivant : 1914-1945. Et voici qu'enfin, juste cent ans après que Brunot se fut mis à la tâche, est publié le tome embrassant la seconde moitié du vingtième siècle : cent ans de labeur, quinze mille pages imprimées, au service de plus de mille ans d'histoire : nous pouvons être heureux !

Il me reste maintenant à vous présenter — le plus sobrement possible, rassurez-vous — l'architecture et la substance de ce dernier-né. M'inspirant de Beaumarchais qui mit en quatre les cinq actes de son *Barbier* primitif, je vous proposerais, ayant pris de la distance après relecture, de ramener à trois les quatre parties que distingue la Table des matières. Je les baptiserais : 1) sociologie, 2) géographie, 3) didactique de la langue française. 1945-2000.

La première partie, c'est ce que Brunot appelait l'histoire interne de la langue, ainsi définie à partir du tome VII : « Il m'apparaît aujourd'hui [1926] clairement que les divers faits de la vie des langues s'expliquent par la vie des peuples, des groupes sociaux, des individus [...] obligé de me créer de toutes pièces une méthode pour cette philologie sociologique, je ne me flatte pas de l'avoir portée à perfection. Je confesse aussi bien volontiers que je ne sais pas tout de la vie de chaque ville et village de France au dix-huitième siècle. Les historiens, le jour où ils voudront s'occuper de mon sujet, feront sans peine mieux que moi. »

Comme vous voyez, l'historien de la langue a devancé d'un bon quart de siècle ce que les historiens tout court honorent sous le vocable d'« École des *Annales* » !

La seconde Partie de notre livre, c'est ce que Brunot appelait l'histoire externe du français.

La troisième porte témoignage sur les divers chantiers approfondis ou nouvellement ouverts par l'ensemble des philologues, grammairiens et linguistes au cours du dernier demi-siècle.

Nulle trace d'épilogue ni de conclusion. En revanche, une Introduction et une ouverture en forme de « Panorama historique ». Celui-ci, dû à René Rémond, est impressionnant, à l'image des faits, eux-mêmes prompts à influencer massivement sur la langue.

L'analyse, dans la première Partie, des changements qu'a connus notre langue depuis la Seconde Guerre mondiale se laisse assez naturellement diviser en *trois sections*. La première recense les usages les plus quotidiens du français écrit et beaucoup plus parlé – aux divers étages de la société, selon l'éventail de plus en plus ouvert des situations, des modes de vie, de communication et d'expression : presse, médias audiovisuels, publicité, etc. Sachez que le passage en revue des « nouvelles pratiques langagières » et de leurs « marges » extra-conventionnelles n'a pas demandé moins qu'un chapitre à trois voix. Vous saurez en apprécier les saveurs.

Les objectifs de la deuxième section sont d'une envergure telle qu'elle lui interdisait l'espoir d'être exhaustive. Il s'agissait d'étudier les langages propres aux diverses spécialités scientifiques et techniques à la fois celles qui relèvent des sciences réputées exactes et des innombrables activités pratiques qui en découlent, et celles qui se réclament des sciences dites humaines et de leurs champs d'application également multiples. Force fut d'opérer des choix et de s'en tenir à quelques disciplines offertes en spécimens significatifs. Ces choix sont eux-mêmes trop abondants pour vous être exposés en détail. Je me borne à citer les principales rubriques retenues : biologie, médecine, sciences de la société, philosophie, économie, informatique. Sur quoi je vais droit à quelques mises en facteurs communs.

Avant tout, un constat global : 80 % des créations de mots enregistrées dans notre idiome en cinquante ans appartiennent au domaine des sciences et des techniques. Or, de l'une à l'autre spécialité considérée les principaux canaux d'innovation sont les mêmes :

1. Emprunts aux langues étrangères, plus ou moins assimilés. Chacun songe bien sûr à l'anglais ; mais nombreux aussi sont les apports du grec et du latin, sans compter quelques autres.

2. Emprunts de termes français à des sphères extérieures à la discipline en cause, mais toujours avec infléchissement sémantique. Ainsi, nous dit M. Polonovski, *message* est devenu un mot essentiel de la biologie ; de même le mot *cycle* dont l'usage a déclenché une série d'investigations dans l'ordre du métabolisme. De son côté, M^{me} Flouzat nous signale que la science économique a fait siens quelque trois cents mots empruntés à une douzaine de disciplines différentes, tout en puisant d'autre part à pleines mains dans le lexique anglo-américain.

3. Fabrication inépuisable de néologismes par les voies de la dérivation et de la composition, les mêmes suffixes et préfixes se retrouvant exploités partout.

4. Recours non moins inflationniste aux abréviations, surtout par retranchement des finales, sans oublier à la limite l'usage des sigles.

Le plus remarquable est peut-être que ces quatre voies de fécondation néologique se retrouvent, *mutatis mutandis*, dans plusieurs compartiments de l'usage commun.

La troisième et dernière section du volet sociologique a de quoi troubler d'un côté les sémioticiens et poéticiens rescapés ou transfuges du structuralisme, de l'autre les héritiers les plus sourcilleux de Ferdinand Brunot. N'est-ce pas en effet un étrange non-sens que de prendre pour objet d'analyse la « langue » du roman, ou du théâtre, ou de la poésie, et son évolution, alors que le propre du véritable écrivain, est d'inventer une manière d'écrire qui ne soit qu'à lui et de la rendre comme étrangère au parler de tous les jours et de tout un chacun ? La meilleure réponse se trouve dans les travaux de notre ami regretté Pierre Larthomas : en littérature, comme en architecture, en sculpture, en musique, etc., il y a des « styles de genre » et des « styles d'époque ». À nous, linguistes, de les analyser. À vous, lecteurs, d'apprécier le résultat.

Cependant ici encore — quel paradoxe ! — une mise en facteur commun paraît possible : ce n'est certes pas un hasard si, dans le même temps, on a parlé de « nouveau roman », de « nouveau théâtre », de « poésie nouvelle ».

Mais de quoi donc est faite cette fameuse nouveauté ? Le dernier demi-siècle est le seul à avoir affiché un tel parti pris de renouveau, *générique* précisément. Or, ici comme là, il consiste en un refus clair, délibéré de suivre le cours de l'histoire aussi bien que d'une histoire et, conjointement, en une exorbitante attention portée au présent de la langue, et à l'arsenal de ses virtualités, dans tous les domaines : phonétique, vocabulaire, syntaxe, rhétorique. Le roman, de récit, se fait discours ; le théâtre n'est plus d'action, mais de texte ; le poète rejoint le poéticien. Bref, la littérature devient travail de la langue sur elle-même, légitimant ainsi, au-delà de toute espérance, la fonction de linguiste.

De la Géographie du français je peux me borner à énumérer les têtes de chapitres : les organisateurs du Festival international de géographie de Saint-Dié, patrie de Ferdinand Brunot, m'ont en effet d'ores et déjà donné l'occasion d'en parler de façon moins parcimonieuse. Cette Partie géographique se scinde, elle aussi, en trois sections : les visages multiples de notre langue à l'intérieur de l'Hexagone ; l'évolution et l'état présent du français dans l'ensemble des pays francophones ; son enseignement et sa diffusion à l'extérieur de la francophonie. Est-il besoin de vous dire, en ces temps où l'on soulève, trop souvent avec une passion inquiétante et en usant d'une terminologie approximative, le problème dit des « langues régionales », le substantiel profit qu'auront nos responsables de toutes catégories à lire avec soin, entre autres, les chapitres de Bernard Cerquiglini et de Jacques Chauraud, l'un sur « la politique linguistiques », l'autre sur « les variétés régionales du français » ?

Quant à la Francophonie, à ses aspects tant linguistiques que politiques, nul n'ignore son actualité persistante. Les chapitres consacrés à l'ensemble de ses aires demeurées productives offrent une base sûre à des observateurs en quête de précision.

La dernière Partie — Didactique (au sens large) de la langue — retrace avec grand soin les routes empruntées depuis la dernière guerre, au prix souvent d'audacieux efforts, par les uns et les autres dans les divers domaines de la recherche appliquée à la langue française, sans oublier bien sûr son histoire.

C'est à cette langue et à notre devoir d'historien envers elle que je voudrais laisser l'avant-dernier mot. Privé de ses racines un arbre perd sa sève ; privée de son passé une langue perd son sens. Or la langue, sans laquelle nous ne serions rien, nous ne ferions rien, est la part la plus précieuse de notre patrimoine. Notre responsabilité à son endroit est dès lors de sauvegarder le trésor qu'elle constitue, en le faisant fructifier : « Il n'y a pas d'héritage sans métamorphose », disait Malraux. À nous d'assumer l'un et l'autre, en sachant que la métamorphose implique l'héritage : Mémoire — faut-il le rappeler ? — est mère des Muses. Hélas ! « nous n'avons plus d'histoire », gémissait déjà l'auteur de *Clio*. Mais si fait, ô grand Péguy, voici que nous vous apportons le dernier volume de cette œuvre que vous avez vue naître : l'Histoire de la langue française, miroir d'un demi-siècle d'existence, d'idées, de rêves et d'actions.

Mais je ne saurais clore ce propos sans rendre hommage aux collègues qui ont participé à une aventure aussi vaste et pleine d'embûches. Ils ont accepté de travailler gracieusement et supporté par surcroît le joug d'un tandem directorial parfois tyrannique. Plusieurs spécialistes francophones extérieurs à l'Hexagone nous ont prêté main-forte : cette coopération internationale est pour nous précieuse. Revenant pour finir vers mon préambule, j'ose vous dire à vous, amis de Belgique dont le nom s'inscrit dans la Table des matières, toute ma gratitude. Au sein même de cette Compagnie deux confrères valeureux ont bien voulu prendre en charge deux chapitres parmi les plus incommodes : notre Secrétaire perpétuel, André Goosse, celui de la syntaxe ; Marc Wilmet, celui qui s'intitule « la théorie grammaticale et la description du français ». Un troisième compagnon de Wallonie, Jean-Marie Klinkenberg, fidèle et combien dévoué secrétaire général du *Français moderne*, a courageusement brossé le tableau du français en Belgique.

Voilà une triade qui symbolise à merveille la vitalité d'une tradition remontant à des chefs de file illustres : Delbouille, Grevisse, Hanse, Jean Haust, Piron, Remacle, Wilmotte... On se sent bien modeste à leur égard, mais heureux et fier d'œuvrer dans leur sillage.

Copyright © 2001 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

Gérald Antoine, *Le tome XVI de l'Histoire de la langue française* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2008. Disponible sur :
<<http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/antoine130101.pdf>>